

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

A

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

SIT
Syndicat interprofessionnel de
travailleuses et travailleurs
16, rue des Chaudronniers
case postale 3287
1211 Genève 3

► Oui, j'adhère au SIT

**En m'inscrivant au SIT,
je fais le choix de la solidarité et de l'unité!**

- je rejoins l'engagement de milliers de travailleuses et travailleurs en faveur de leurs droits et de leurs conditions de travail,
- je bénéficie de toute l'aide et des conseils du syndicat en cas de problème de travail, de permis ou d'assurances,
- je bénéficie d'une caisse chômage compétente en cas de perte d'emploi,
- je rejoins les rangs d'un syndicat engagé et combatif

Adhérer au SIT, c'est venir renforcer l'action collective de milliers de salarié-e-s!

Le syndicat SIT, fort de ses 11'000 membres, s'engage quotidiennement aux côtés de travailleuses et travailleurs pour défendre leurs intérêts et leurs droits. Le SIT s'engage à tous les niveaux pour une amélioration générale des conditions de vie des salarié-e-s et davantage d'égalité.



► Le SIT, la force dans l'action collective

Le SIT négocie des conventions collectives, conclut des accords salariaux et s'engage sur les lieux de travail afin de les faire respecter.

► Une défense au plus proche des gens

Le SIT tient quotidiennement des permanences pour répondre, soutenir ou défendre ses adhérents. Il intervient en cas de problèmes auprès des employeurs, mais également des assurances, de l'Etat ou encore en allant devant les tribunaux (Prud'hommes, assurances sociales).

► Une intervention au niveau politique et social

Le SIT s'engage au-delà de son travail de terrain pour améliorer la législation en faveur des salarié-e-s, que cela soit par exemple en matière d'emploi, de protection sociale ou encore de logement.

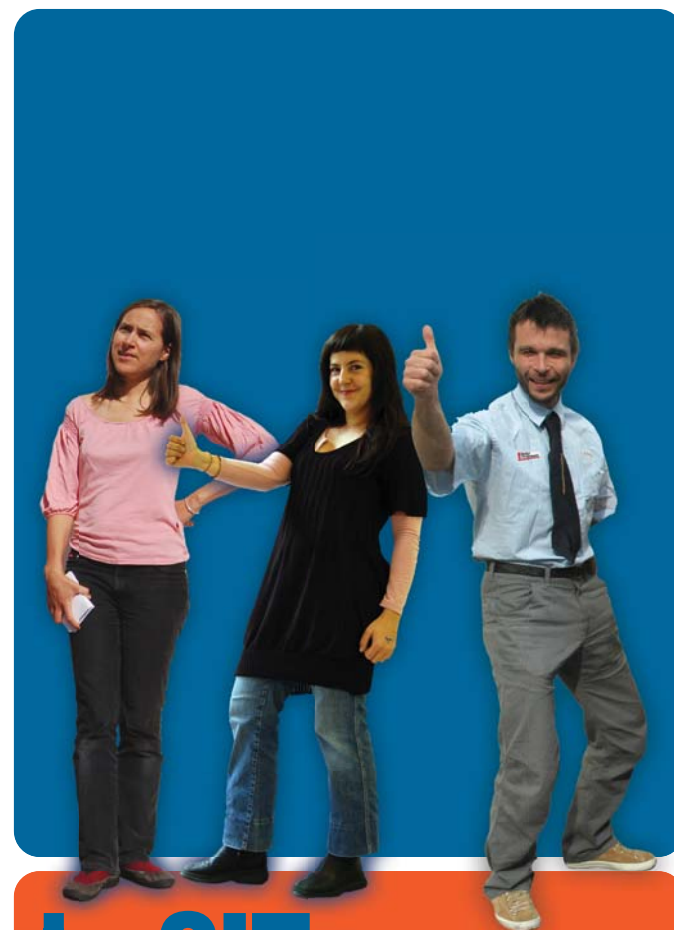
Rejoignez-nous!

Sit **syndicat**
interprofessionnel
de travailleuses et travailleurs

info-actualité: www.sit-syndicat.ch

SIT - 16, rue des Chaudronniers - CP 3287 - 1211 Genève 3
tél: 022 818 03 00 - fax: 022 818 03 99 - mail: sit@sit-syndicat.ch

métiers de la vente



le SIT à vos côtés au quotidien!

Sit **syndicat**
interprofessionnel
de travailleuses et travailleurs

Nom

Prénom

Né-e le

N° AVS

Sexe

Nationalité

Permis

Adresse (+ c/o)

N° postal

Localité

Tél. fixe

Tél. portable

Adresse e-mail

Employeur/entreprise

Profession exercée

Taux d'occupation

%

Salaire brut

Je désire payer ma cotisation tous les: 2 - 3 - 4 - 6 - 12 mois (entourer ce qui convient)
Le montant de la cotisation est mensuel.
Elle peut se payer tous les deux, trois ou quatre mois, chaque semestre ou une fois par an.
En apposant ma signature, je m'engage à payer régulièrement mes cotisations.

Genève, le

Signature

Barème cotisation SIT (environ 0,7% du salaire brut)		
Salaire mensuel en CHF	Cotisation mensuelle	Salaire mensuel en CHF
de 1200.-	5.-	de 3001.- à 3900.-
de 1201.- à 1500.-	6.-	de 3901.- à 3900.-
de 1501.- à 1800.-	12.-	de 3901.- à 3900.-
de 1801.- à 2100.-	14.-	de 3901.- à 3900.-
de 2101.- à 2400.-	16.-	de 4201.- à 4500.-
de 2401.- à 2700.-	18.-	de 4501.- à 4800.-
de 2701.- à 3000.-	20.-	(et ainsi de suite)
		Cotisation mensuelle
		22.-
		24.-
		26.-
		28.-
		30.-
		32.-

Pour de meilleurs salaires dans la vente

► Aujourd'hui, les salaires de la vente n'atteignent que rarement les 4'000.-, et cela alors que les grandes enseignes du commerce de détail engrangent chaque année des bénéfices records. Le SIT exige une meilleure reconnaissance du travail des vendeuses et vendeurs et une augmentation massive de leur rémunération.

Contre les horaires irréguliers et la flexibilité

► La flexibilité et l'irrégularité des horaires dans la vente, aggravées encore par la généralisation des engagements à temps partiel du personnel, sont un problème central dans la vente qui rend toute organisation de sa vie privée quasi impossible. Le SIT dénonce cette tendance et exige des horaires fixes.

Pour des protections et des conventions collectives fortes

► A l'heure actuelle, les lois et les conventions collectives restent les meilleures protections contre les abus des patrons.

Le SIT s'engage activement pour les renforcer et les faire appliquer sur les lieux de travail.

...tout simplement parce que les vendeuses et vendeurs ont aussi une vie après le travail !

Plus que jamais, le SIT vous encourage à rejoindre vos collègues au sein du syndicat et vous engager en faveur de l'amélioration de vos conditions de travail.

Rejoignez vos collègues, adhérez au SIT!

► Des doutes, des questions, un problème?

Adressez-vous au SIT lors de ses permanences pour le personnel de la vente le lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00.

Le dimanche avec les marmots,

pas au boulot!



Le SIT s'engage à vos côtés pour améliorer les conditions de travail dans le secteur de la vente.

► Le SIT, syndicat actif dans l'ensemble des secteurs professionnels du canton, a toujours fait des conditions de travail dans la vente une priorité. Son engagement a permis la création de plusieurs conventions collectives (CCT-DNA, CCT-Cadre...), l'augmentation régulière des salaires minimaux ainsi que l'instauration de nombreuses protections visant l'amélioration générale des conditions de travail dans ce secteur.

Malgré cela, le secteur de la vente continue à connaître des conditions de travail extrêmement pénibles: irrégularité des horaires, faibles salaires réels et forte flexibilité exigée de la part du personnel.

Le SIT, un engagement permanent

Contre les nocturnes

► Le SIT se bat depuis des années contre la généralisation des nocturnes et le prolongement des horaires d'ouvertures des commerces. Non seulement cela ne répond pas à un besoin impérieux des consommateurs, mais ça ne crée pas non plus d'emploi et péjore les conditions de travail.

Toutes vos questions et vos commentaires sur le forum en ligne de la vente

www.sit-syndicat.ch

